

Du Vingt deux octobre an mil huit cent soixante-deux, à huit heures du soir

ACTE DE DÉCÈS de Marie, veuve, Fournier

N° 21

le jour d'hui à huit heures du soir profession d'aucune
 Agé de treize ans né à La Fère
 département de Sarre domicilié à La Fère
 fils de Jean Joseph Fournier Marie Combinger
 et de Marie Elisabeth Combinger
 son épouse son épouse domiciliée à La Fère

Sur la déclaration à moi faite par Joseph, fils d'Auguste
 âgé de quarante ans, profession de cultivateur domicilié à La Fère
 qui a dit être allié du défunt et par Marie Combinger
 âgée de soixante ans, profession de propriétaire
 domiciliée à La Fère qui a dit être allie du défunt
 Et ont les déclarants, Signé
 Constata, suivant la loi, par moi Marie Olive Maire de la commune de La Fère

remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, après m'être assuré du décès, et lecture du présent acte a été donné aux déclarants.

qui ont vu

Luzigny

M^{re} Olive

Du Cinq octobre an mil huit cent soixante-deux, à neuf heures du soir

ACTE DE DÉCÈS de Laurence, née veuve, Charlotte Morton, épouse de

N° 22

le jour d'hui à neuf heures du matin profession d'aucune
 Agé de soixante huit ans né à Coulon
 département de Sarre domicilié à La Fère
 fils de Pierre Combinger, Laurence, veuve Morton en son vivant épouse de la défunte Laurence Combinger et de Pierre Combinger, Joseph Morton
 son épouse son épouse domiciliée avec son mari à Coulon

Sur la déclaration à moi faite par Joseph, fils d'Auguste
 âgé de quarante ans, profession de cultivateur domicilié à La Fère
 qui a dit être allié du défunt et par Marie Combinger
 âgée de soixante ans, profession de propriétaire
 domiciliée à La Fère qui a dit être allie du défunt
 Et ont les déclarants, Signé
 Constata, suivant la loi, par moi Marie Olive Maire de la commune de La Fère

remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, après m'être assuré du décès, et lecture du présent acte a été donné aux déclarants.

qui ont vu

Luzigny

M^{re} Olive

Du Vingt deux octobre an mil huit cent soixante-deux, à quatre heures du soir

ACTE DE DÉCÈS de Joseph, veuve, Escardel épouse de Marie

N° 23

le jour d'hui à dix heures du matin profession d'aucune
 Agé de trente six ans né à La Fère
 département de Sarre domicilié à La Fère
 fils de Jean Auguste Escardel en son vivant cultivateur domicilié à La Fère et de Marie Fimal son épouse
 son épouse son épouse domiciliée à La Fère

Sur la déclaration à moi faite par Joseph, fils d'Auguste
 âgé de quarante ans, profession de cultivateur domicilié à La Fère
 qui a dit être allié du défunt et par Joseph Fimal
 âgé de cinquante ans, profession de propriétaire
 domicilié à La Fère qui a dit être allié du défunt
 Et ont les déclarants, Signé
 Constata, suivant la loi, par moi Marie Olive Maire de la commune de La Fère

remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, après m'être assuré du décès, et lecture du présent acte a été donné aux déclarants.

qui ont vu

Luzigny

M^{re} Olive

Du Vingt quatre octobre an mil huit cent soixante-deux, à quatre heures du soir

ACTE DE DÉCÈS de Joseph, Marius Cyfrun

N° 24

le jour d'hui à une heure du matin profession d'aucune
 Agé de trois ans né à La Fère
 département de Sarre domicilié à La Fère
 fils de Charles Joseph Cyfrun Marchand de vin domicilié à La Fère et de Jeanne Escardel
 son épouse son épouse domiciliée à La Fère

Sur la déclaration à moi faite par Joseph, fils d'Auguste
 âgé de quarante ans, profession de cultivateur domicilié à La Fère
 qui a dit être allié du défunt et par Marie Combinger
 âgée de soixante ans, profession de propriétaire
 domiciliée à La Fère qui a dit être allie du défunt
 Et ont les déclarants, Signé
 Constata, suivant la loi, par moi Marie Olive Maire de la commune de La Fère

remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, après m'être assuré du décès, et lecture du présent acte a été donné aux déclarants.

qui ont vu

Luzigny

M^{re} Olive